

**28^{ème} CONCOURS DEPARTEMENTAL POUR LE DEVELOPPEMENT DE
L'APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE (A.A.C)**

Cher(e) collègue,

Comme chaque année, tous nos élèves de seconde participent à ce concours organisé par l'Inspection Académique et la Prévention Routière, doté de bourses destinées à les aider à entreprendre une formation de l'Apprentissage Anticipé de la Conduite dans une auto-école. Les épreuves du concours se dérouleront :

Mardi 15 octobre 2019(date imposée) entre 08h15 et 09h10 ou entre 09h10 et 10h05

D'après le planning suivant :

CLASSES de SECONDES	Salle et horaire	Professeur(s) concerné(s) :
2°1	Groupe 1 salle Aquarium/Groupe2 salle 25 : 09h10-10h05	Mme Dumas /Mme Lamotte
2°2	Salle 23 08h15-09h10	M Dupin
2°3	Bloc scientifique 08h15-09h10	M Tarroux et M Villemur
2°4	Bloc scientifique 08h30-09h30	M Cayrel
2°5	Salle E6 09h10-10h05	Mme Hafliger

Merci aux professeurs principaux d'informer leurs classes respectives.

Intérêt de l'A.A.C :

- quatre fois moins d'accidents que la moyenne des autres jeunes conducteurs.
- 88% de réussite au premier examen de permis de conduire (la moyenne étant d'environ 50%).

Durée maximale de l'épreuve : 30 minutes (cela ne prend pas toute l'heure) **les parties « identification » et « renseignements » devront être remplies dans leur intégralité.** Ci-joint la documentation portant sur la réglementation du concours, afin de pouvoir répondre à d'éventuelles questions d'élèves. La finale aura lieu à **Auch le samedi 23 novembre 2019.**

Nous vous remercions pour votre collaboration et nous tenons à votre disposition pour toute question concernant cette épreuve.

Aude Roussel,
Conseillère Principale d'Education

N.B: Ne pas oublier de récupérer les sujets et les copies au bureau de Mme Roussel, avant l'épreuve, et de ramener le tout ensuite.